

MEZY - MOULINS

Bulletin Municipal



Décembre 2016

Edito du Maire

L'année 2016 se termine et avec elle, une page de l'histoire intercommunale. La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale Régionale (NOTRe) passant par là, bouleverse tout sur son passage. Elle confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Aujourd'hui, la France compte quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Cet empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent résumés par l'expression « millefeuille territorial ».

Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires. Pour notre commune, nous sommes déjà devenus « Hauts Français » maintenant nous allons intégrer la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) au 1^{er} janvier. Cette fusion va entraîner une hausse de la fiscalité intercommunale, à cause des taux plus élevés des communautés voisines qui criaient au loup contre la CCRCT lors des premières réunions du Comité de Fusion. Les résultats sont là : pour la Taxe d'Habitation (TH) +45% pour la 4CB (Condé en Brie), +9% pour la CCT (Fère en Tardenois) par rapport à la CCRCT.

Pour faire face à cette augmentation, le Conseil Municipal a délibéré pour baisser les taux communaux afin qu'il n'y ait aucune augmentation sur les avis d'imposition.

Espérons que cette nouvelle organisation apporte quelques éléments positifs en matière de nouvelles compétences, je pense en particulier aux transports. Une ligne de bus régulière pourrait desservir notre commune dans les prochains mois. Cela ne doit pas nous empêcher de continuer nos investissements et améliorer nos équipements, la révision du PLU devra nous y aider, en ayant toujours à l'esprit, l'intérêt général et un niveau de services élevé, ainsi qu'un cadre de vie préservé pour nos concitoyens.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 27 janvier à 19h00 pour les vœux afin de retracer cette année 2016 et vous présenter les projets 2017 pour notre commune. Je vous présente, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, mes meilleurs vœux pour vous et vos familles.

Etat-civil 2015

Naissances

Bienvenue aux bébés 2016 ...

<i>BOISGUERIN Léna</i>	<i>07/03</i>
<i>DAVESNES Anaëlle</i>	<i>12/03</i>
<i>BRAGA DANTAS Mathéo</i>	<i>16/03</i>
<i>ESCLAVARD Léo</i>	<i>10/04</i>
<i>COLAS Lohan</i>	<i>21/04</i>
<i>GRICOURT Jeanne</i>	<i>20/05</i>
<i>KEIFF Messon</i>	<i>25/07</i>
<i>BLONDEAU Théo</i>	<i>12/09</i>
<i>LECERF Jason</i>	<i>08/10</i>



Mariage



Tous nos vœux de bonheur à ...

*BOISGUERIN Bastien et HARDOUIN Marie-Laure unis le
10 septembre*

Décès

Une pensée pour ...

*AUBRY Gisèle décédée le 9 janvier
LEFEVRE Guy décédé le 4 avril
ANGELMANN Jocelyne décédée le 25 août
LARATTE Louis décédé le 19 octobre*



Travaux

Terminés au second semestre

Sécurisation de la traversée de Moulins



Comme nous l'évoquions dans nos précédents bulletins, la mise en sécurité de la RD1003 est engagée, dans un premier temps le Conseil Départemental a procédé à la réfection de la bande de roulement en juillet. Les travaux complémentaires de sécurisation ont été attribués à l'entreprise EIFFAGE.

L'ADICA, notre maître d'œuvre sur ce projet, est dans l'attente de la subvention des amendes de police de l'Etat, pour donner l'ordre de service à l'entreprise.

Nous espérons que cette autorisation intervienne rapidement car le manque de signalisation horizontale se fait sentir, principalement pour les passages piétons.

Aires de jeux

L'aire de jeux de la Place de la Gare à Mézy est dotée de nouveaux jeux, au printemps nous installerons, en complément des bancs rénovés, une table avec bancs.

L'aire de jeux du square de l'Auge est en cours d'aménagement.

Deux jeux seront prochainement montés et les derniers, ainsi que des banquettes, en fonction des conditions climatiques, viendront compléter cet équipement.



Terrain de pétanque



Le terrain de pétanque du Square de l'Auge a été réhabilité début août.

Le Conseil Municipal remercie les bénévoles qui ont répondu présents pour cette réalisation, coût de l'opération : 1 888,50 euros, encore merci.

Locaux communaux

L'Ecole de Mézy-Moulins s'est vue dotée d'un espace de rangement en sous-sol de l'école en lieu et place de l'ancien garage de la Mairie. Une surface de 60m² sera partagée avec le Centre de Loisirs.

De ce fait l'ancien garage a été partagé en deux locaux, le premier accueillant le stockage des vieux papiers destinés au recyclage vers Greenfield et le second destiné aux archives de la Mairie.

Travaux en cours et à venir :

Rue du Bas Laval

Les travaux sur la station d'épuration étant achevés, nous pouvons engager la réfection de la dernière partie de la rue.

L'opération portera sur :

- la réfection de la voirie,
- un aménagement pluvial conséquent avec sécurisation des abords du fossé,
- l'enfouissement du réseau téléphonique.



Avenue de Champagne

En complément de la sécurisation, la réalisation des entrées charretières pour les riverains ainsi que l'accès aux bus pour les personnes à mobilité réduite (obligatoire pour un arrêt de bus par commune à compter du 1^{er} janvier 2018) sont programmés en début d'année 2017

Rue de la Marne

A l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux programmés par l'USEDA en 2017, le Conseil Municipal a décidé de la réfection de la voirie sous maîtrise d'œuvre ADICA.



Ces travaux consisteront en :

- un aménagement de chaque entrée,
- la réfection du réseau d'eau pluviale,
- la réfection de la chaussée.

Lotissement à Mézy

Le Conseil Municipal a acquis la parcelle cadastrée AA1 à Mézy, Pâtis des Aulnes, pour y créer un lotissement. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Chollet.

Cette opération devra participer au maintien de l'équilibre démographique de notre commune. Il est indispensable que de nouveaux habitants arrivent sur notre territoire afin d'éviter une érosion démographique.

Enfouissement des réseaux



Nous avons évoqué dans nos précédents bulletins, l'éradication des fils nus à Mézy avenue du Chemin de Fer (partie sud) et rue de la Grévière à Mézy. L'USEDA financeur de ces opérations n'a pu dégager de budget pour 2016, cela sera d'actualité pour 2017. Ces travaux seront accompagnés d'une réfection du trottoir entre le pont du Chemin de Fer

et l'entrée d'agglomération côté Crézancy.

L'enfouissement des réseaux est également programmé par l'USEDA rue de la Marne. Nous profiterons de cette tranche pour une réhabilitation de la voirie.

Environnement

Aire de stockage des déchets verts

La piste évoquée dans notre bulletin de juillet 2016 évolue. Un premier contact a été établi avec les propriétaires. Le Conseil Municipal est dans l'attente d'une autorisation de principe pour une vente.

Nous espérons que ce nouvel équipement soit opérationnel en ce début d'année 2017 ...

Collecte des déchets - calendrier 2017

Pas de changement des jours de collecte pour Mézy-Moulins : pour les ordures ménagères (bac couvercle bleu) et pour le tri (bac couvercle jaune) la collecte aura lieu le mercredi.

Le calendrier 2017 vous est joint avec le bulletin municipal. Il est rappelé les heures de sortie des bacs, à savoir :

- la veille au soir pour les bacs à couvercle bleu,
- avant 9 heures pour les bacs à couvercle jaune.

Quelques petits rappels

Nous devons rappeler aux habitants que les déchets ne doivent pas être jetés dans les WC, qu'ils peuvent être polluants et nocifs pour les systèmes d'assainissement collectif ou non.

Or, de nombreux déchets sont souvent jetés dans les toilettes et se retrouvent dans les systèmes d'assainissement :

lingettes biodégradables ou non, serviettes en papier, protections féminines,

restes de repas, huiles et matières grasses de toutes sortes, produits chimiques et dangereux, médicaments, mégots de cigarettes ...



Ces déchets, jetés dans les WC, occasionnent :

- dégradations d'installations des usagers,
- canalisations bouchées ou corrodées,
- dysfonctionnements des stations d'épuration,
- dégradations des systèmes d'assainissement non collectifs.

Afin de préserver notre environnement, Trions puis jetons nos déchets correctement !

Protection des grands oiseaux

Enedis (ex-ERDF) a inauguré, le 9 novembre dernier, à Mézy-Moulins, son 1^{er} chantier de protection avifaune du département l'Aisne.

Cigognes, grands-ducs, grues cendrées, faucons pèlerins ou autres buses sont autant d'oiseaux qui sillonnent notre région.

Pour éviter que ces grands oiseaux n'entrent en collision avec les lignes électriques ou s'y électrocutent, Enedis, en concertation avec l'association

Picardie Nature et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), a entrepris d'intervenir sur son réseau pour procéder à la pose de matériel isolant et de protections avifaunes sur des lignes 20 000 volts et des supports électriques.

Parmi ces équipements techniques 12 perchoirs et 28 tridents (tiges dissuasives) permettront aux oiseaux, et notamment à ces espèces protégées, d'éviter de se poser sur des tronçons d'ouvrages électriques et des supports qui pourraient présenter un risque pour ces migrateurs. Enedis va poursuivre sur d'autres secteurs ce déploiement.



Borne « Le Relais »



Dans le cadre du tri sélectif, en partenariat avec « Le Relais », la commune de Mézy-Moulins s'est dotée d'une borne de collecte. Nous avons souhaité que cette borne, blanche à l'origine, soit customisée.

Lors des vacances de la Toussaint les enfants de l'ALSH ont pu se familiariser avec les arts de la rue, et en particulier avec le « graph », sous la conduite de « Street Colors ». Au terme de deux demies journées d'apprentissage, les enfants ont fait le choix du thème qu'ils souhaitaient : la fable « Le Corbeau et le Renard »

Dans cette borne, vous pouvez y déposer tous les tissus et linges de maison, mais également les chaussures (liées par paires) et toute maroquinerie dont vous souhaitez vous débarrasser. Tous ces « déchets » seront valorisés par Le Relais dans son unité de Soissons. Une vidéo vous explique le fonctionnement et toute la chaîne du recyclage des textiles.

<https://www.youtube.com/watch?v=HJrJ5wmqVWE>

Programme « Zéro Phyto »

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif « zéro pesticide » dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et



établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'application de cette directive pour les espaces publics de notre commune.

Borne de recharge de véhicules électriques



Le projet DIRVE 02 porté par l'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne) permet de déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le territoire axonais.

Avec le soutien financier de l'État, grâce au Programme d'Investissement Avenir et des collectivités locales volontaires, l'USEDA s'est fixée pour objectif d'implanter environ 140 bornes dans 93 communes du département de l'Aisne.

Grâce à la présence de bornes publiques réparties sur l'ensemble du territoire de l'Aisne et accessibles 7j/7 et 24h/24, tous les utilisateurs de véhicules électriques seront en mesure de se déplacer en toute sécurité.

La municipalité s'est prononcée favorablement pour l'implantation d'une borne sur la RD1003.

Scolaire et Périscolaire

Ecole

Les effectifs de la rentrée scolaire sont en légère diminution pour l'école de Mézy-Moulins, 44 élèves contre 48 en 2015. Ces enfants fréquentent les cours de CE2 et CM1 dans la classe d'Isabelle et CM2 dans la classe de Stéphanie Beck, remplaçante d'Isabelle Niclet en congé maternité. Nous sommes satisfaits que l'Éducation Nationale ait procédé à un remplacement long pour ce congé.

Nous souhaitons une très bonne année scolaire aux enfants et aux enseignantes.

Périscolaire

Une nouvelle équipe d'animation, Mélissa et Victorine, accueille les enfants au Centre pour l'accueil périscolaire et extrascolaire depuis la rentrée de septembre.

Le thème de l'année est l'environnement et l'éducation, il y aura un sous thème par cycle, le 1er cycle sera sur les aliments que l'on cultive et les fleurs.

Un concours est organisé avec les N.A.P. du regroupement. Les enfants des

différents sites présenteront une fresque que chaque animateur devra juger puis un classement sera établi et chaque site gagnera un cadeau selon sa place au classement.

L'ALSH participera à un concours lancé par Greenfield avec la participation des institutrices de Mézy-Moulins. Différentes sorties seront organisées dans le thème de l'environnement, dans le but de sensibiliser les enfants (station d'épuration, captage d'eau en Marne, Greenfield, déchèterie...).



On note une légère augmentation de la fréquentation, surtout le mercredi. La mise en place d'un tarif différencié pour les familles les plus modestes est effective depuis la mi-2016.

Toutes les activités proposées sont toujours gratuites pour les parents. Parmi les activités proposées par nos animatrices, la confection d'un hôtel à insectes, dont Sabrina a pris la responsabilité.

Infos diverses

Fusion Communautés de Communes

Dans le cadre de la loi NOTRe, l'arrêté de périmètre du préfet en date du 7 avril 2016 prévoit la fusion de trois communautés de communes (Château-Thierry, Condé en Brie et Fère en Tardenois) et de 21 communes de la communauté de communes de Neuilly Saint Front.

Cette fusion sera effective au 1^{er} janvier 2017. Elle entraîne un travail préparatoire important de la part des élus car les communautés, si elles présentent certaines similitudes, présentent également des histoires, des régimes fiscaux, des compétences, des projets adaptés à leurs caractéristiques propres.



Communauté de Communes
de la Région de
Château-Thierry



Communauté de
Communes du Tardenois



Communauté de Communes
du Canton de Condé en Brie



Communauté de Communes
De l'Ourcq et du Clignon

Les élus ont décidé à l'unanimité du nom de la future collectivité : « Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry » CARCT et de l'adresse de son siège : 9 rue Vallée à Château-Thierry.

Quel impact pour notre commune :

- la représentativité de Mézy-Moulins passe de deux délégués à un seul, comme pour toutes les communes de moins de 1000 habitants,
- la fiscalité va changer pour l'année 2017.

En effet, il est nécessaire d'harmoniser les taux communautaires. La CCRCT (Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry) a les taux les plus bas, par exemple pour la TH (Taxe d'Habitation) : CCRCT 7,38%, 4CB (Condé en Brie) 10,72% et CCT (Fère en Tardenois) 8,03%. L'harmonisation donne donc un taux pondéré de 9,17% pour la future CARCT.

Les élus ont souhaité qu'il y ait une neutralisation fiscale pour les administrés ce qui se traduit par une baisse des taux communaux, ce qui pour Mézy-Moulins donne les taux suivants :

Avant fusion	TH	TFB	TFNB
Taux CCRCT	7,38%	0,29%	1,33%
Taux Mézy-Moulins	12,25%	14,15%	25,26%
Après fusion			
Taux CARCT	9,17%	1,86%	7,85%
Taux Mézy-Moulins	10,46%	12,58%	18,74%

TH : Taxe d'Habitation

TFB : Taxe sur le Foncier Bâti

TFNB : Taxe sur le Foncier Non Bâti

Cette baisse se traduit par une neutralité fiscale pour les ménages mais une baisse pour les finances communales qui sera compensée par une attribution versée par la future CARCT.

Sur le plan des compétences, les compétences des anciennes communautés seront exercées à l'identique pour l'année 2017. La nouvelle gouvernance devra se prononcer fin 2017 sur les compétences à exercer en 2018.

Nous ne manquerons pas de refaire un point d'information en début d'année prochaine quand la CARCT sera installée.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été approuvé le 11 mars 2005, une révision s'imposait donc pour une mise en conformité avec les lois Grenelle I et II ainsi qu'avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) porté par le PETR-UCCSA (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne). Cette révision se traduit par :

- une adaptation du développement urbain aux nouveaux enjeux locaux,
- une préservation de la qualité architecturale, de l'environnement et du cadre de vie de la commune,
- une intégration des nouveaux objectifs de la loi portant engagement national pour l'environnement (lois Grenelle) et la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR),
- une compatibilité entre les dispositions du PLU avec le SCOT.

Les orientations concernant l'habitat



L'objectif est de poursuivre la progression de notre démographie afin d'atteindre une population de 600 habitants à l'horizon 2025. Cet objectif est adapté à nos besoins et à notre capacité notamment en matière de réseaux (eau potable, assainissement, desserte, ...). Pour l'atteindre, nous devons favoriser le renouvellement urbain en privilégiant de nouvelles constructions au sein des dents creuses et proposant des possibilités d'extension

dans la continuité de Mézy et de Moulins en limitant l'impact tant sur les espaces naturels que sur la profession agricole.

Cet objectif est plus modéré qu'en 2005, car il se traduit par consommation foncière moins importante pour l'habitat : 5 ha en 2005 contre 3,55 ha aujourd'hui.

Les orientations concernant la protection des espaces naturels

Nous bénéficions d'un environnement naturel qu'il convient de préserver. La mise en œuvre de ces orientations passe par :

- la préservation des secteurs à fortes sensibilités écologiques et paysagères,
- la préservation des zones humides identifiées,
- la préservation des cours d'eau,

- la préservation des continuités écologiques,
- le respect du cycle et de la qualité de l'eau,
- la protection des secteurs à risques identifiés.

Les objectifs de développement de cette révision de notre PLU, visent donc à concilier une extension raisonnée des zones bâties nécessaire à notre projet communal et la limitation des consommations de terres agricoles ou de milieux naturels, tout en tenant compte des différentes contraintes de notre territoire et de ses enjeux environnementaux.

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes seront possible jusqu'au 31 décembre, pour cela, vous devez fournir les documents suivants :

- pièce d'identité *récente* prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité,
- si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) *récente* + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple),
- justificatif de domicile,
- formulaire « Cerfa n°12669*01 » de demande d'inscription (disponible en mairie)

Animations

Devoir de mémoire

Comme chaque année « la flamme sacrée » a traversé notre commune dans la nuit du 30 au 31 octobre. Une flamme a été allumée aux Monuments aux Morts avec des soldats en uniforme de la « grande guerre » et porte-drapeaux de l'arrondissement.

De même, cérémonie émouvante pour le 11 novembre, où la Fanfare de Neuilly Saint Front a accompagné les anciens combattants, les enfants de l'école, les élus et une foule nombreuse pour cette commémoration du 98^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.



Fête et Brocante



Malgré les contraintes d'organisation imposée par les services de l'Etat, l'édition 2016 de la fête aura été à nouveau un succès.

Marquée par la prestation de notre groupe local animé par deux de nos administrés Franck et Jérôme dont les reprises sont toujours appréciées.

Le feu d'artifice draine une foule conséquente, souhaitons que nous puissions toujours organiser ce type de manifestation.

Pour la brocante, une forte participation était présente mais la pluie s'est invitée en milieu d'après-midi et les abords de la Mairie se sont vidés de tous exposants et chineurs.

« Mézy-Moulins Loisirs »

« Les adhérents continuent de se rencontrer les lundis et vendredis dans la salle communale.

Par beau temps, certains partent sur les chemins se promener pendant que les autres se donnent au scrabble, à la belote, au rami. Souvent nous pouvons entendre « ah, je n'ai pas de jeu » ou je n'ai pas de change.

Certains lundis, nous nous lançons dans les travaux manuels, la peinture c'est notre allié, Monique s'applique pendant que Régine étale la peinture bleue partout. Gisèle nous fait toujours des compliments. Il faut faire « comme tu le sens ! » Après un repas marocain au restaurant « Le Palais de Marrakech », où nous nous sommes bien amusés, Monsieur le Maire nous a préparé un bon thé !

Nous avons poursuivi nos sorties vers le Lycée Hôtelier, d'abord pour un dîner fromage, et dernièrement pour un Noël alsacien.

Les deux repas ont été succulents, nous remercions ces jeunes étudiants qui ont travaillé pour nous.

Actuellement, nous sommes à la recherche d'idées pour nos futures sorties. »

Propos recueillis auprès de Madame la Présidente.



Téléthon

L'édition 2016 du Téléthon a réuni un peu plus de cinquante personnes dans une très bonne ambiance autour d'une choucroute, suivi d'un loto. La totalité des recettes 1970€00 a été reversée à l'Association Française contre les Myopathies.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont animé cette soirée.

Et pour 2017 ...

Outre les traditionnelles animations : chasse aux œufs, fête patronale, brocante, il est envisagé d'organiser une épreuve de type sportive en associant course à pied et VTT. Des contacts seront pris avec les clubs et les associations « castelles » et environnantes.

Par ailleurs, le Comité des Fêtes a reçu l'assurance de son homologue de Fère en Tardenois que la Fête du Muguet 2017 sera autorisée sur un parcours allégé. La confection du char pour représenter Mézy-Moulins à Fère en Tardenois débutera fin février. Tous les bénévoles sont les bienvenus à compter de cette période.

Colis pour nos Aînés



Comme chaque année, nos aînés se verront offrir le traditionnel colis festif de fin d'année.

Cette marque de sympathie aux personnes âgées de la commune aura lieu le lundi 19 décembre, dans la matinée.

Le Père Noël passera par Mézy-Moulins

Les enfants de la commune sont conviés à l'arbre de Noël organisé en leur honneur **le samedi 17 décembre à 15h30 au Centre de Loisirs**. Au programme cette année :

- spectacle « la Magie de Noël »
- le Père Noël ouvrira sa hotte uniquement aux enfants de la commune présents (année de naissance de 2003 à 2016),
- goûter pour tous.



Vœux du Maire

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 à 19 heures à la salle communale, tous les habitants sont cordialement invités pour un moment convivial d'échanges.



Tous nos vœux de bonheur et de réussite vous accompagnent pour 2017